



PROJET GALF

Rapport d'activités Mai 2016

<http://www.wara-enforcement.org/>

Sommaire

Points principaux	2
1 Investigations	2
2 Opérations	2
3 Légal	4
4 Media	6
5 Management	7
6 Relations extérieures	8
7 Conclusion	8

Points principaux

- Comparution de 6 personnes au TPI de Kaloum pour trafic d'ivoire.
- Comparution du commandant Ansoumane Doumbouya, Thierno Barry et autres devant le TPI de Kaloum pour trafic et usurpation de titre et de fonction.
- Arrestation d'Aboubacar Bayo et complice pour détention et commercialisation de deux autruches importée du Mali.
- Rencontre avec les autorités judiciaires de la Cour d'Appel de Conakry sur le cas Youssouf Donzo.

1 Investigations

Indicateur

Nombre d'investigations menées	7
Investigations ayant abouti à une opération	02
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	9

- 7 enquêtes réalisées durant le mois de mai 2016 à Conakry.

Durant le mois de mai 2016, le département d'investigation a fait 7 enquêtes dont 02 ont conduit à une opération.

2 Opérations

Indicateur

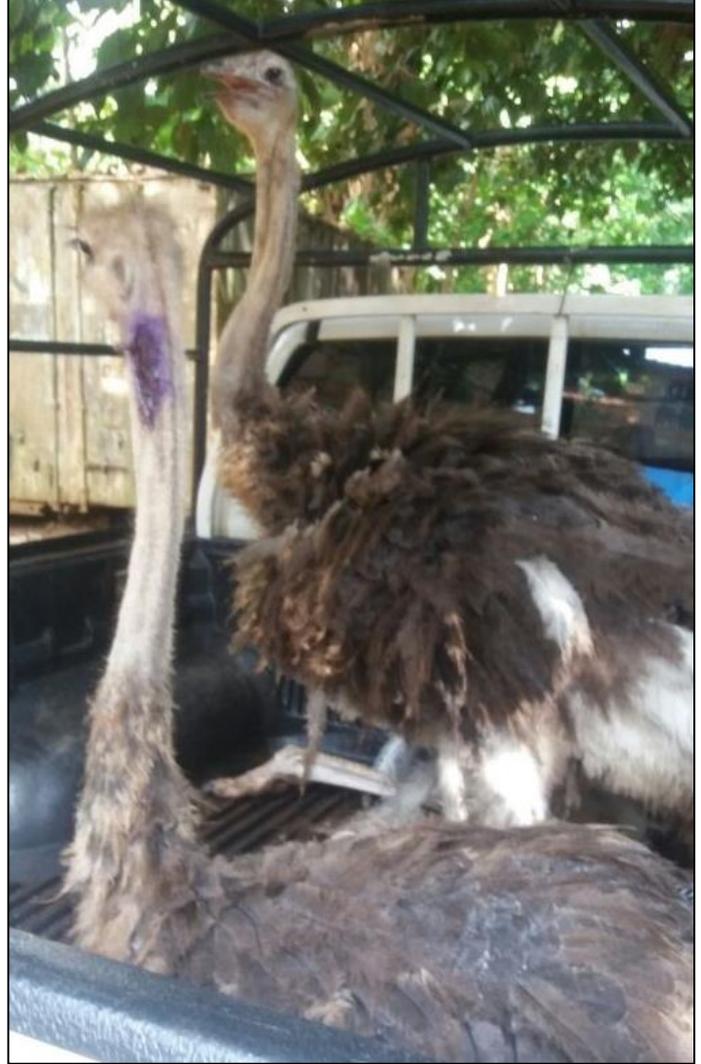
Nombre d'opérations ce mois-ci	2
Nombre de trafiquants arrêtés	2
Nombre de trafiquants en fuite	0

2 Opérations ont eu lieu :

Au courant du mois de mai 2016, 2 opérations ont eu lieu. La première sur le trafiquant Aboubacar Bayo le 27 mai 2016 et la deuxième sur son complice Salifou Nyangado, malien d'origine le 30 mai 2016.

Concernant cette opération d'autruches, elles sont venues du Mali par voies terrestres envoyées avec une cargaison de chameaux vendus à Conakry. Après l'opération, les

prévenus ont été mis sous mandat de dépôt par le tribunal de première instance de Dixinn et grâce au soutien de GALF, les autruches, espèces intégralement protégées par le code de la faune guinéenne, sont en ce moment gardées à la direction nationale des Eaux et Forêts pour trouver un endroit idéal à leur survie.



3 Légal

INDICATEUR

Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison)	2 Cas au Tribunal de Première Instance de Kaloum <ul style="list-style-type: none">- Affaire Sidimé et plusieurs autres pour détention illégal de dépouilles et trophées d'animaux sauvages, appropriation et circulation illégale des espèces animales intégralement protégées- Affaire Ansoumane Doumbouya et plusieurs autres pour usurpation de titre et de fonction, faux, usage de faux, complicité de chasse, capture, détention commercialisation, importation et exportation d'espèces animales intégralement protégées.
Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	3 Personnes détenus à la maison centrale de Kaloum (Conakry)
Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	11 trafiquants pour trois cas

Ce mois -ci, des audiences se sont tenues concernant 3 affaires au niveau du Tribunal de Première Instance de Kaloum. Entre autre, nous avons: Ministère public contre N'kay Sidimé et plusieurs autres, ensuite Ministère public contre Commandant Ansoumane Doumbouya et acolytes. Une affaire plus récente concernant le dossier des contrevenants prit en flagrant délit de détention, circulation et commercialisation d'autruches importées du Mali a été conduite en instruction.

Nous avons au total, onze (11) trafiquants dont trois (3) en détention et six (8) autres sous contrôle judiciaire.

CAS SIDIME ET PLUSIEURS AUTRES

Le 03 mai 2016 s'est tenue la toute première audience de l'affaire Sidimé et autres au Tribunal de Première Instance de Kaloum. Dès l'ouverture de la séance, l'avocat de la défense a soulevé l'exception de nullité de toute la procédure pour vice de forme tout en estimant que les droits de la défense n'ont pas été respectés. En outre, il a réclamé restitution d'une partie substantielle des scellés à ses clients. Le Procureur pour sa part, a affirmé qu'il n'y a eu ni vice de forme ni violations des droits des contrevenants, dès

lors qu'il a en personne participé à toute la procédure. L'audience a donc été renvoyée au 10 mai pour que le Tribunal statue sur la question de nullité soulevée par la défense. Reprise le 24 mai 2016, la deuxième audience a été renvoyée par le Juge au 31 du même mois sur demande du Procureur, date à laquelle le juge a rejeté la demande de nullité introduite par la défense avant un nouveau renvoi au 07 juin 2016.

CAS ANSOUMANE DOUMBOUYA ET AUTRES

Le jeudi 26 mai 2016, le Commandant Ansoumane Doumbouya, Balla Doumbouya et Thierno Amadou Barry ont comparu devant le Tribunal de Première instance de Kaloum pour usurpation de titre ou de fonction, faux, usage de faux ; complicité de chasse, capture, détention, commercialisation, importation et exportation d'espèces animales intégralement protégées.

Le débat a exclusivement porté sur le renvoi de l'affaire et sur la mise en liberté provisoire des prévenus.

Le Procureur, tout comme l'avocat de la partie civile se sont fermement opposés à la demande de mise en liberté provisoire introduite par la défense pour éviter un éventuel contact entre les prévenus et leur complices en cavale, le tout pour sauvegarder les preuves.

Le juge renvoi l'affaire à la date du 03 juin 2016 pour se prononcer sur la demande de mise en liberté provisoire et pour la suite des débats.

CAS AUTRUCHES : BAYO ABOUBACAR ET SALIFOU NYANGADO

Le 27 et le 30 mai 2016, Aboubacar Bayo et Salifou Nyangado ont respectivement été interpellés à Kaporé marché et à

À la Direction nationale des eaux et forêts pour flagrant délit de détention d'une paire d'autruches, espèces intégralement protégées en Guinée et se trouvant à l'annexes 2 de la CITES, importée de Bamako au Mali.

Ils sont tous deux placés sous mandat de dépôt par le Parquet du Tribunal de Première instance de Dixinn à la maison centrale de Conakry.

L'affaire a été orientée en instruction.

RENCONTRE DES AUTORITES JUDICIAIRES

SUIVIS JURIDIQUES DU CAS YOUSOUF DONZO.

Dans le souci de faire exécuter la décision de la Cour d'Appel de Conakry concernant l'affaire Donzo, un déplacement a été effectué par les juristes de GALF le jeudi 19 mai 2016, dans le but de rencontrer le substitut du Procureur Général près la Cour d'Appel de Conakry.

Porter absent, un rendez-vous a été fixé à une date ultérieure, pour rappel le 30 décembre 2015 la cour d'appel de Conakry a confirmé la décision rendu au premier degré dans ce dossier ; cependant aucune exécution de cette confirmation n'a été envisagée. Cet état de fait démontre à suffisance la lenteur accablante de la procédure judiciaire en Guinée.

4 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : 01			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
0	0	1	0

- Au courant du mois de mai 2016, il y a eu production de 1 pièce médiatique dans la presse guinéenne dont 0 pièce télévision, 0 pièces radio, 0 pièces papier et 1 pièce Internet. Cette publication portait essentiellement sur comparution de 6 personnes au TPI de Kaloum pour trafic d'ivoire mis aux arrêts le 22 mai 2012.

Quelques exemples de pièces médiatiques produites :

Liens des articles internet publiés :

<http://guineedemocrate.mondoblog.org/2016/05/06/tpi-de-kaloum-6-personnes-comparaissent-pour-traffic-divoires/>

Capture de la pièce :

The screenshot shows a news article on the website 'Guinée Démocrate'. The article title is 'TPI de Kaloum : 6 personnes comparaissent pour trafic d'ivoires !'. The main text describes a trial held on May 23, 2016, at the Tribunal de Première Instance (TPI) of Kaloum. It reports that six individuals, including N'Kaya Sidimé and five accomplices, were brought to court for charges of ivory trafficking and commercialization of 999 objects. The article mentions that the trial was held in a room protected by the Gendarmerie and that the defendants were brought to court by the Gendarmerie. The article also notes that the trial was held in a room protected by the Gendarmerie and that the defendants were brought to court by the Gendarmerie. The article also notes that the trial was held in a room protected by the Gendarmerie and that the defendants were brought to court by the Gendarmerie.

5 Management

Indicateur

Nombre de juriste en test	2
Nombre de media en test	0
Nombre d'enquêteur en test	1
Nombre de comptable en test	0
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc...)	0
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	0

Au département management, le mois de mai 2016 fut marqué principalement par le recrutement de 3 stagiaires dont 2 au département Legal et 1 au département investigation. Ainsi, le département management coordonne en ce moment ces stagiaires par des séances de travaux pratiques, formation et autres sujets relatifs à l'activisme.



6 Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres		10	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien de	Suivi de l'accord de collaboration de	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cour
	0	0	10

- En vue d'établir ou de maintenir les relations avec les partenaires et autorités ainsi que dans le but d'assurer le suivi des dossiers, des rencontres ont eu lieu avec:
 1. Le directeur national des Eaux et Forêts.
 2. Le conseiller du ministre de l'environnement.
 3. Le point focal de la criminalité faunique auprès du ministère de l'Environnement.
 4. Le substitut du procureur de la République près le TPI de Dixinn.
 5. Le substitut du procureur TPI de Kaloum.
 6. Le point focal pour la révision du code de l'environnement.
 7. L'expert de l'UNOPS.
 8. Le procureur du TPI de Dixinn.
 9. L'agent judiciaire de l'Etat.
 10. Le substitut du procureur TPI de Kaloum.

7 Conclusion

Le mois de mai 2016 reste marqué par la comparution du commandant Ansoumane Doumbouya et ses complices pour le trafic international d'espèces animales intégralement protégées, de l'arrestation d'Aboubacar Bayo et complice dans le trafic d'autruches importées du Mali et la comparution du cas Sidimé et autres devant le tribunal de première instance de Kaloum pour trafic d'ivoires.

La collaboration entre le projet GALF et les autorités ainsi qu'avec les autres partenaires de l'application de la loi est toujours aussi forte et productive.